

COMMISSION TECHNIQUE

BO N°15 du 29 novembre 2018

⇒ Après approbation du procès-verbal de sa réunion précédente, la Commission prend connaissance des courriers et affaires diverses qui lui sont soumises.

PARCOURS D'EXCELLENCE SPORTIVE

Détection U14

FINALE DEPARTEMENTALE

Suite aux détections de secteur du 07/11 (Secteur Est), du 14/11 (Secteur Ouest – Villegly) et du 21/11 (Secteur Ouest – Arzens), les joueurs dont les noms suivent sont convoqués pour la Finale Départementale qui aura lieu le

MERCREDI 28 NOVEMBRE 2018

Au Stade Jean-François Daré à Grèzes Herminis

(Château de Grèzes – Grèzes Herminis – 11000 Carcassonne)

- **SC Narbonne Montplaisir** : RICHARD Mathéo, DAURE Clovis, GRECH Lorenzo, CARD Steeven, BOULEKOUANE Liam, MERLIN Théo.
- **FU Narbonne** : GATEAU Maxence, DELARUE Mathis, GANAIME Nabil, LARBI CHERRAK Ilyes, VIDAL Lucas, DURAND Vincent, TOP Lenny.
- **FC Corbières Méditerranée** : NOURRIGAT Fabio.
- **O. Cuxac d'Aude** : NGUEMA Jérôme.
- **CO Castelnaudary** : BODEREAU CEBRIAN Joan, LEZINA Valentin, SUMERA Léo, CORREIA GIL Victor, GRINDEL Sacha, JRHINAT Walid, PADILLA Mathias.
- **GF Piège-Lauragais-Malepère** : ARNOULT Mathéo, BUDZINSKI Baptiste, MEJEAN Sacha.
- **Entente 3S** : CASALS Jonathan, MOZER Mathieu.
- **GFC** : RAHJI Sayfedine, DELBAL MADIRO Lucas, TOHA Mathis.
- **US Conques** : CAVERIEVERE Vincent, BENSALAM Yanniss, PEREZ Lenny, HERNANDEZ Mathis.
- **FA Carcassonne** : CABANAS Adam, BEKA Calvin, JOUHIER Jefferson, RIDOI Mansoibou, EL YAAGOUBI Mohamed, DANGUIRE Kenzi, BALESTRA Paul, RABHI Medhi, AMASKOUR Marwan, BAMMOU Bilel.
- **FC Le Cougaing** : CANCIAN Quentin.
- **Limoux Pieusse FC** : SANCHEZ Eneko.

L'encadrement de cette détection était assuré par M. ROQUE (CDFA), ESCALIER, GINE, MARTINEZ, MONTESPAN, ULLDEMOLINS (membres de la Commission).

Détection U13

La Commission technique organisera la détection U13, joueurs nés en 2006 les :

- **Secteur Narbonnais** : Mercredi 5 décembre 2018 au Stade Municipal de Leucate.
- **Secteur Lauragais** : le mercredi 12 décembre 2018 au Stade des Pyrénées à Bram,
- **Secteur Carcassonnais** : le mercredi 19 décembre 2018 au Stade JF Daré de Grèzes Herminis,
- **Secteur Carcassonnais** : le mercredi 16 janvier 2019 au Stade JF Daré de Grèzes Herminis,
- **Rassemblement Départemental** (joueurs observés lors des secteurs): le 23 janvier 2019 au Stade des Pyrénées à Bram,
- **Finale Départementale** (joueurs observés lors du rassemblement départemental): le 30 janvier 2019.

Au vu du nombre de joueurs proposés, la Commission vous communique la répartition suivante par secteurs :

- **Secteur du Narbonnais** (05/12): MJC Gruissan FC, FU Narbonne, FC Corbières Méditerranée, F. Clape Méditerranée, FC Sallèles d'Aude, SC Narbonne Montplaisir.
- **Secteur Lauragais** (12/12) : GF Piège-Lauragais-Malpère, Limoux Pieusse FC, FC Le Cougaing, CO Castelnaudary, ES Arzens, FC Massogien.
- **Secteur Carcassonnais** (19/12) : US Minervoies, Quillan FAHVA, FC Malepère, UF Lézignan, FA Carcassonne, US Conques.
- **Secteur Carcassonnais** (16/01) : O. Cuxac d'Aude, SC St Marcel, GFC, FC Briolet, Trèbes FC,

CONVOCAION - SECTEUR NARBONNAIS

Les joueurs proposés par les clubs et dont les noms suivent, sont, convoqués pour la détection U13 du Secteur narbonnais qui aura lieu le

Mercredi 5 décembre 2018
Au Stade Municipal de Leucate

- **MJC Gruissan FC**: CHEMIN Jameson, BERTANI Noann, TOURNIER Lucas, MAN André, IMBERNON Joris.
- **FU Narbonne**: MARTINEZ Yanis, ALBERT Samuel, GOUMAN Alan, PALOMINO Enzo, TEHAMI Mehdi, BEN MOHA Aniss, BENDKHA BADR Eddine, FAURE Lucas, KLAIBI Yanis, LE BERRE Sacha, MANDROU Romain, RHOULBEN Adam, IKAABOUNI Seylian, MAZOUZ Hilal, NUFFER Nicolas.
- **FC Corbières Méditerranée**: PESSÉLON MOISE Hugo, AYROLLES Hugo, ALMADOVAL Kenzo, MADROUSSE Walid, CHACON Mederick, EVEN Morgan, KIOUKIOU Nassim, MONTEIL Louka, PERAUT Téo.
- **F. Clape Méditerranée**: DAUVILLIERS Tom, CARCASSES Enzo, TONNELIER Emilien.
- **FC Sallèles d'Aude**: DEFRANCE Lilian, NICOLAS Dylan, ARNSEK Dorian, AZAM Zyed, LOPEZ Nolan, PERIE Jean.
- **SC Narbonne Montplaisir**: PRADOS Sébastien, MALOSSE Gaëtan, MAZARD Arthur, BOUET Ethan, MEYER Tom, DESSALES Sayan, AKOUAN Pharelle.

CFF1 – Modules U7-U9-U11

Le District de l'Aude et la Ligue de football d'Occitanie organisent leurs sessions de formations U7, U9 et U11.

MODULE U7 :

- 22/12/2018 au Stade des Pyrénées à Bram de 8h30-12h30 et 13h30-17h30.

MODULE U9 :

- Secteur Ouest – Stade des Pyrénées à Bram
 - o Le vendredi 4 janvier 2019 de 18h30 à 22h30,
 - o Le samedi 5 janvier 2019 de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h30,
 - o Le dimanche 6 janvier 2019 de de 8h30 à 12h30.
- Secteur Est - Complexe Montplaisir à Narbonne
 - o Le vendredi 11 janvier 2019 de 18h30 à 22h30,
 - o Le samedi 12 janvier 2019 de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h30,
 - o Le dimanche 13 janvier 2019 de de 8h30 à 12h30.

MODULE U11

- Secteur Ouest - Stade des Pyrénées à Bram
 - o Le vendredi 19 janvier 2019 de 18h30 à 22h30,
 - o Le samedi 20 janvier 2019 de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h30,
 - o Le dimanche 21 janvier 2019 de de 8h30 à 12h30.
- Secteur Est - Complexe Montplaisir à Narbonne
 - o Le vendredi 26 janvier 2019 de 18h30 à 22h30,
 - o Le samedi 27 janvier 2019 de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h30,
 - o Le dimanche 28 janvier 2019 de de 8h30 à 12h30.

OBJECTIF = 1 ÉDUCATEUR PAR ÉQUIPE

**LES INSCRIPTIONS SE FONT SUR LE SITE DU
DISTRICT.**



CLIQUEZ ICI POUR S'INSCRIRE

CFF2 – MODULE U13

Suite à nombre suffisants de candidats, la session du Module U13, initialement programmée du 4 au 7 décembre 2018, est REPORTE à une date ultérieure (1^{er} Trimestre 2019).

REGLEMENT COMPETITONS REGIONALES JEUNES 2019/2020

La Commission informe les clubs des obligations qui entreront en vigueur lors de la Saison 2019/2020 pour les équipes participants à des compétitions régionales (Ligue de Football d'Occitanie – Règlements des championnats jeunes):

« ARTICLE 12 - OBLIGATIONS EDUCATEURS :

Les clubs participant aux championnats régionaux sont tenus d'utiliser les éducateurs suivants :

Saison 2019/2020 :

- *En Catégorie U18 R1 et U16 R1 : Un entraîneur principal de l'équipe, titulaire au minimum du Diplôme BMF.*
- *En catégorie U14 R1 : Un entraîneur principal de l'équipe, titulaire au minimum des Diplômes CFF 2 + CFF 3.*
- *En catégorie U18 R2 et U16 R2 : Un entraîneur principal de l'équipe, titulaire au minimum du Diplôme CFF 3.*
- *En catégorie U14 R2 : Un entraîneur principal de l'équipe, titulaire au minimum du Diplôme CFF 2.*

Une dérogation peut être demandée auprès de la Commission Régionale du Statut des Educateurs

Sanctions prévues :

Sur proposition des commissions compétentes et après décision du Comité Directeur :

- *A l'issue de la saison 2018/2019, et au terme de chaque saison, les équipes, quel que soit leur niveau, ne respectant pas les obligations définies ci-dessus pourront être rétrogradées au niveau immédiatement inférieur.*
- *Cette rétrogradation s'ajoutera éventuellement aux descentes prévues par le règlement. »*



